

Légende

Périmètres des sites

Périmètre du site

Périmètres des autres sites

BE34025

BE35037

BE34021

BE35037

0 250 500 mètres



Coordonnées Lambert (sigs 107)

© SPW-ODARNE, Fond de plan © IGN - Bruxelles

Le Ministre-Président

Paul MAGNETTE

Le Ministre de l'Agriculture, de la Nature, de la Ruralité,
du Tourisme et des Infrastructures approuvés,
délégué à la Représentation à la Région Régionale

René COLLIN

Par délégation pour délivrance de copie conforme.

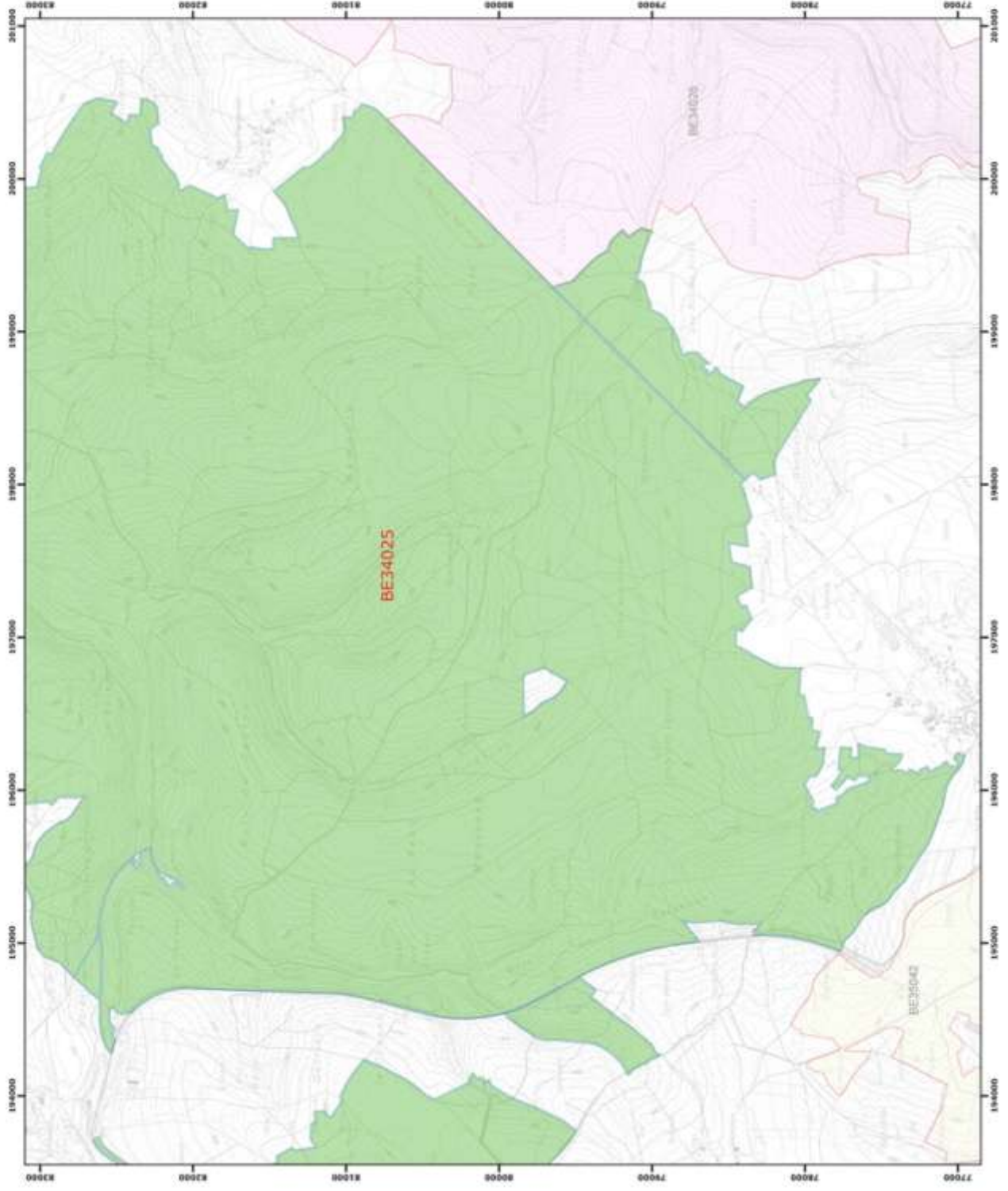
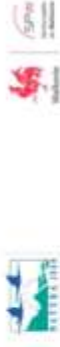
Date d'impression : mars 2016.

**DIRECTION GÉNÉRALE OPÉRATIONNELLE
DE L'AGRICULTURE, DES RESSOURCES NATURELLES
ET DE L'ENVIRONNEMENT**

Avenue Prince de Liège 15, B-5500 Namur

Tel: +32 (0)81 33 56 15 • Fax: +32 (0)81 33 56 27

http://www.dgop.be • www.fgov.be • www.wallonie.be



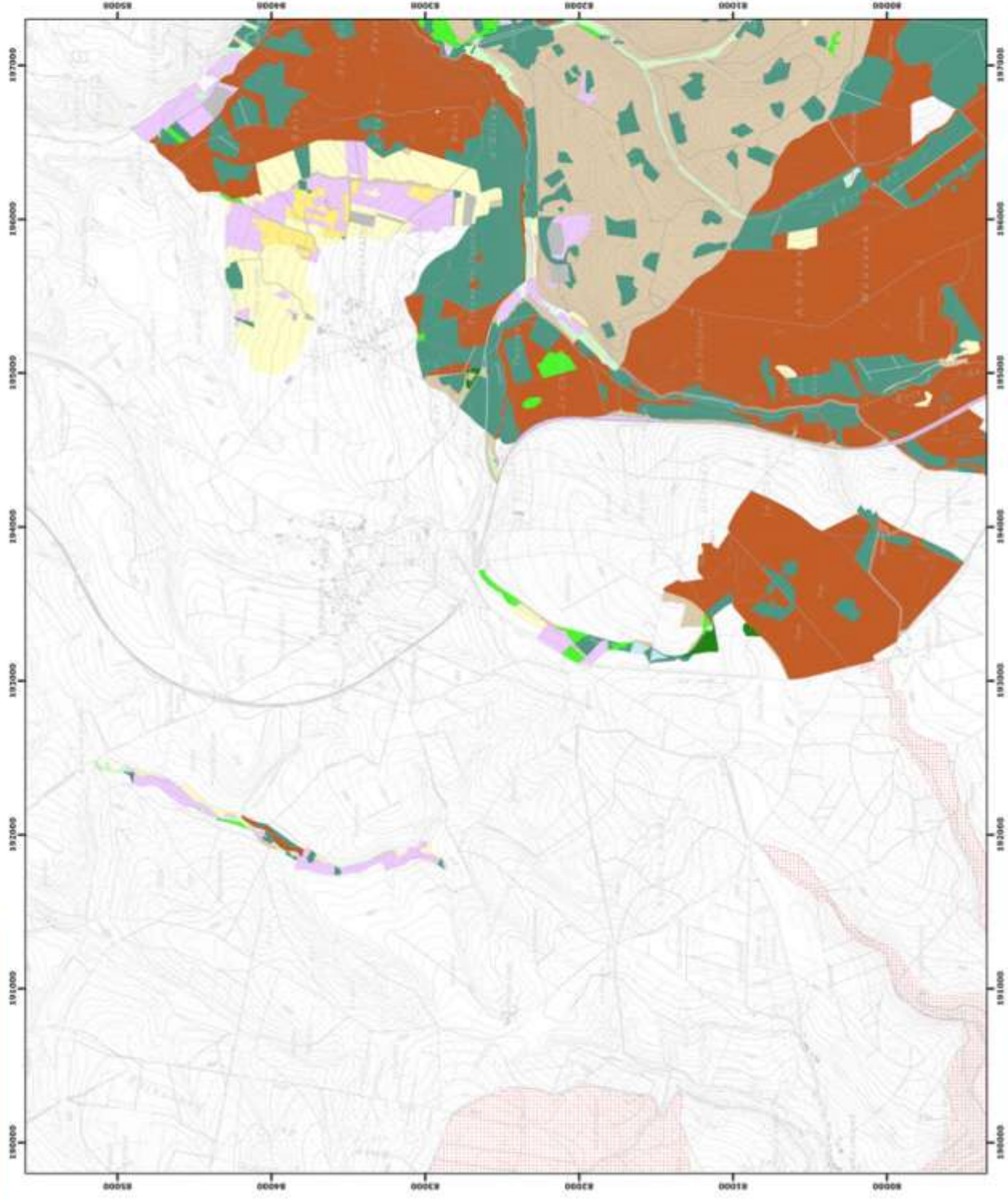
0 250 500 mètres

Coordonnées Lambert belge 1972
© SPW-DGABNE, Fond de plan © IGN - Bruxelles
Le Ministre-Président

Paul MAGRETTE
Le Ministre de l'Agriculture, de la Pêche, de la Ruralité,
de l'Énergie et de l'Environnement, des Ressources
Naturelles et de l'Économie Agricole, délégué à la
Représentation à la Grande Région

Benoît COLLIN
Par délégation pour adhésion de copie conforme,

Date d'impression : mars 2016.
DIRECTION GÉNÉRALE OPÉRATIONNELLE
DE L'AGRICULTURE, DES RESSOURCES NATURELLES
ET DE L'ENVIRONNEMENT
Avenue Prince de Ligne 15, B-5100 Namur
Tél : +32 (0)81 33 38 15 • Fax : +32 (0)81 33 38 33
www.dgabne.wallonie.be



Légende

Unités de gestion de base

- US 1 (prélieux aquatiques)
- US 2 (prélieux aquatiques profonds)
- US 3 (prélieux littoraux d'espèces)
- US 4 (bercles extérieures)
- US 5 (prélieux de lacs)
- US 6 (bercles profondes)
- US 7 (bercles profondes abritées)
- US 8 (bercles littoraux de grand intérêt biologique)
- US 9 (bercles littoraux d'espèces)
- US 10 (bercles non irrigués de lacs)
- US 11 (lacs de cultures et éléments anthropiques)

Unités de gestion temporaires

- UC temp 1 (zones avec statut de protection)
- UC temp 2 (zones à gestion publique)
- UC temp 3 (zones moyennes à statuts temporaires)

Unités de gestion en surimpression

- US 12 (meule perrière et meule épaisse en US1)
- US 13 (démur de la tuilerie)

Autres

- Empreintes des cités
- Autre site Natura 2000

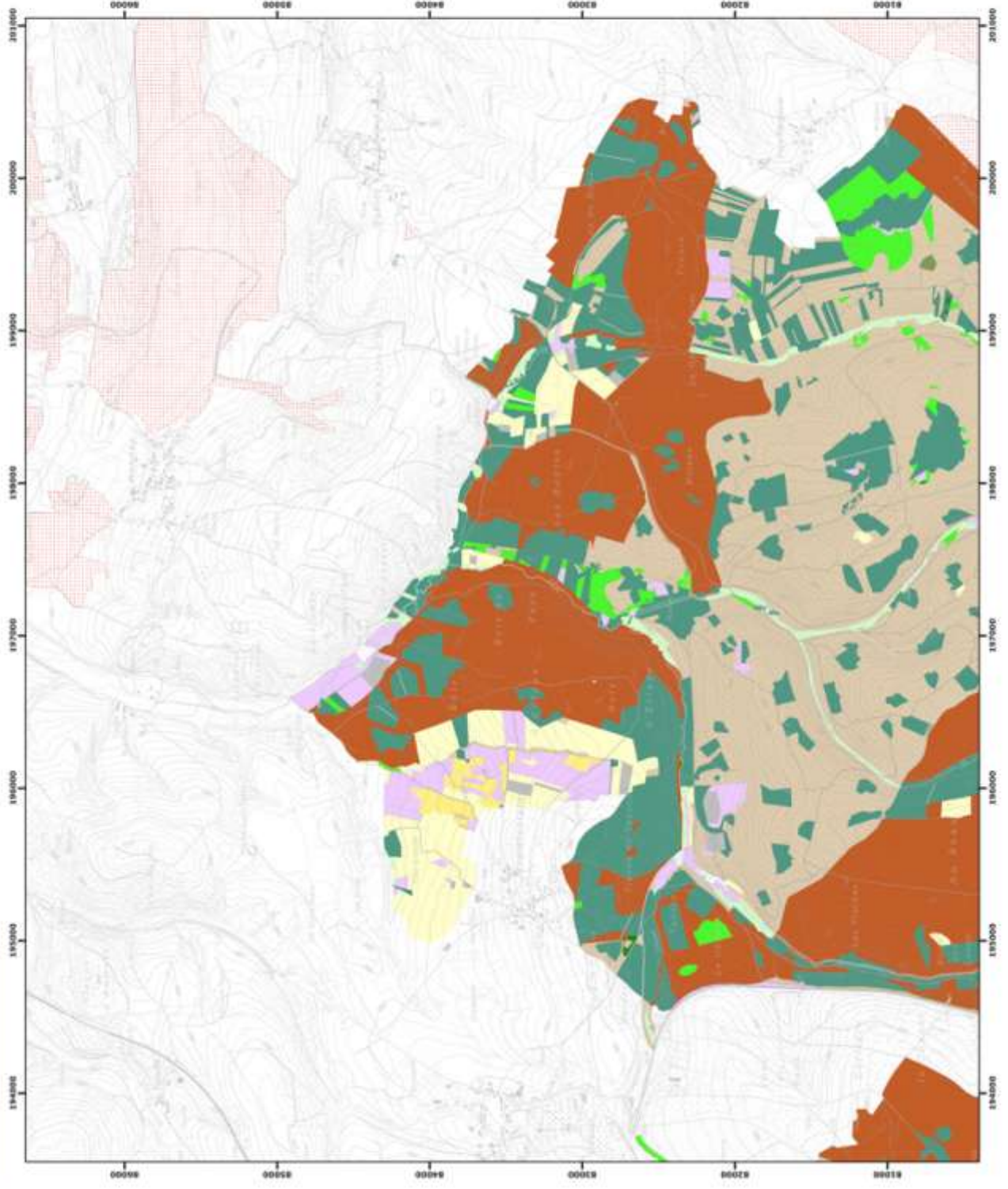
© SPW-DIGARE, Fond de plan © IGN - Bruxelles
Le Ministère-Président

Paul MAGNETTE
Le Ministère de l'Agriculture, de la Ruralité, du Tourisme et des Infrastructures sportives, délégué à la Représentation à la Grande Région

René COLLIN
Par obligation pour obéissance de copie conforme,

Date d'impression : mars 2016.

DIRECTION GÉNÉRALE OPÉRATIONNELLE
DE L'AGRICULTURE, DES RESSOURCES NATURELLES
ET DE L'ENVIRONNEMENT
Phare de Loper 25, B-5100 Namur
Tel: +32 (0)81 21 71 41 - Fax: +32 (0)81 21 71 42



Légende

Unités de gestion de base

- UC 1 (milieu aquatique)
- UC 2 (milieu ouvert prairiales)
- UC 3 (prairies subalpes d'altitude)
- UC 4 (landes extensives)
- UC 5 (prairies de fauche)
- UC 6 (hautes prairiales)
- UC 7 (hautes prairiales alpiniques)
- UC 8 (hautes subalpes de grand massif montagneux)
- UC 9 (hautes subalpes d'altitude)
- UC 10 (hautes non originelles de fauche)
- UC 11 (zones de cultures et éléments architecturaux)

Unités de gestion temporaires

- UC temp 1 (zones sous statut de protection)
- UC temp 2 (zones à gestion publique)
- UC temp 3 (sites vulnérables à court terme)

Unités de gestion en surimpression

- UC S1 (zones portées et mises à disposition en UC1)
- UC S2 (Marsat de la Voisnie)

Autres

- Empreinte des centres
- Autre site Natura 2000

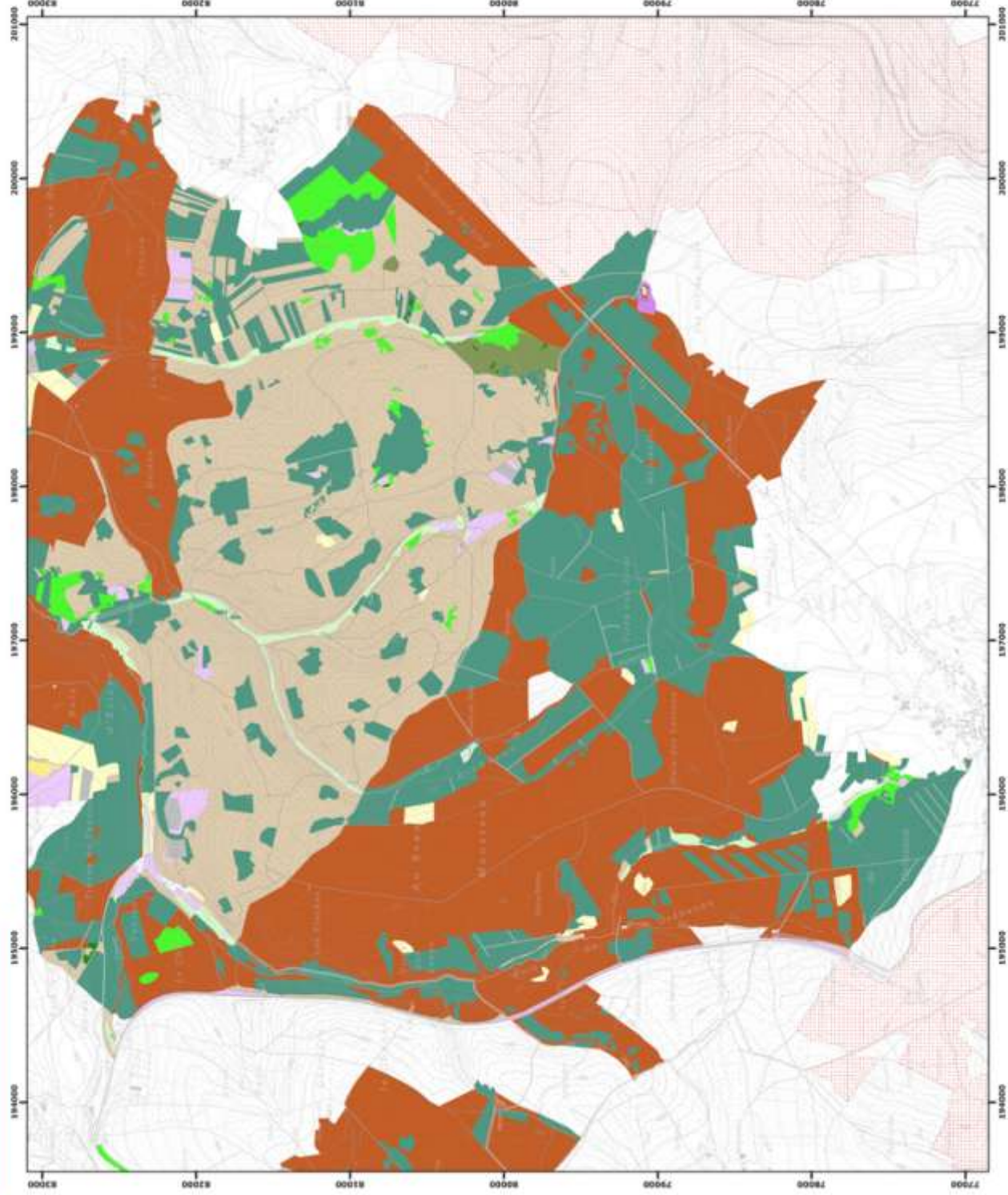
© SPW - CIGALINE, fond de plan: © IGN - Bruxelles
Le Ministère-Président

Paul MAGNETTE
Le Ministère de l'Agriculture, de la Nature, de la Forêt, du Tourisme et des Infrastructures sportives, abrité à la Représentation à la Grande Région

Benoît COLLIN
Par délégation pour adhésion de copie conforme,

Date d'impression : mars 2016.

DIRECTION GÉNÉRALE OPÉRATIONNELLE DE L'AGRICULTURE, DES RESSOURCES NATURELLES ET DE L'ENVIRONNEMENT
Boulevard Prince de Liège 35, B-5100 Namur
Téléphone: 02 512 21 11 - Fax: 02 512 21 12
www.dgarnat.be



Légende

Unités de gestion de base

- UG 1 (milieux aquatiques)
- UG 2 (milieux ouverts prairiaux)
- UG 3 (prairies hautes et sèches)
- UG 4 (landes extensives)
- UG 5 (prairies de labour)
- UG 6 (milieux prairiaux)
- UG 7 (milieux prairiaux abouclés)
- UG 8 (milieux vulgaires de grand intérêt biologique)
- UG 9 (milieux vauclous d'espèces)
- UG 10 (milieux non irrigués de labour)
- UG 11 (terres de cultures et éléments anthropiques)

Unités de gestion temporaires

- UG temp 1 (zones sous statut de protection)
- UG temp 2 (zones à gestion adjointe)
- UG temp 3 (milieux vulgaires à statut temporaire)

Unités de gestion en surimpression

- US S1 (milieu agricole et rurale éparse en UG)
- US S2 (zone de la haublie)

Autres

- Emprise des canaux
- Autre site Natura 2000

0 100 200 mètres
Coordonnées Lambert 1972
© SPW-WALLONIE, Fond de plan © IGN - Bruxelles
Le Ministère-Président

Paul MAGNETTE
Le Ministre de l'Agriculture, de la Pêche, de la Ruralité,
de l'Énergie et des Infrastructures sportives,
délégué à la Région wallonne à la Région de la Région

René COLLIN
Par délégation pour l'exécution de ses fonctions,

DATE d'impression : mars 2016.
**DIRECTION GÉNÉRALE OPÉRATIONNELLE
DE L'AGRICULTURE, DES RESSOURCES NATURELLES
ET DE L'ENVIRONNEMENT**
Rue de l'Économie 11, 1069 Namur
Tél: +32 (0)81 23 18 15 - Fax: +32 (0)81 23 18 12
www.agriculture.wallonie.be